

WINE
MONOPOLE

2022

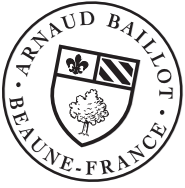
Volnay

APPELLATION VOLNAY PREMIER CRU CONTRÔLÉE

PREMIER CRU - LES MITANS

ARNAUD BAILLOT

Famille Baillot - Van Cannecht Laure et Arnaud



ARNAUD BAILLOT

Arnaud s'est installé à Beaune en tant que négociant en 2014, après l'obtention d'un Master en Marketing & Vins. Au fil des années, il a acheté des parcelles de vignes sur la Côte de Beaune et possède aujourd'hui 10 hectares.

VITICULTURE

Viticulture biologique

VINIFICATION

BLANCS

Transfert des moûts en fûts directement après le pressurage, sans débourage

Fermentation dans des fûts de 456L

10 mois d'élevage dans les mêmes fûts (10 à 15% de fûts neufs et 85% à 90% de vieux fûts)

2 mois en cuves en inox après assemblage

Un peu de SO2 après soutirage, ajustement à la mise en bouteilles

Vins non filtrés



BOURGOGNE



PRODUCTION

80 000 bouteilles

VINIFICATION

ROUGES

50 à 100% de vendanges entières

Fermentation courte

Remontages quotidiens, quelques pigeages

Légère infusion

12 mois d'élevage en fûts de 228L (10 à 15% de fûts neufs et 85% à 90% de vieux fûts)

2 mois en cuves en inox après assemblage

Un peu de SO2 après soutirage, ajustement à la mise en bouteilles

Vins non filtrés